Défi n°1

Consommation & production durables

[Entreprise «la maison écologique»]
Construction de kits pour maisons à ossature bois et isolation paille et aide à l'auto-construction

Objectifs du projet :

La demande croissante de ce type de constructions, les enjeux énergétiques actuels, les réglementations en vigueurs concernant le développement durable et la maitrise des énergies ont conduit à la création de cette activité.

Contact :
Hubert COMMANDOUX

Coordonnées :
La maison écologique
5 rue Bellenette
55250 Evres en Argonne
Email : hubert.commandoux@luxinet.fr

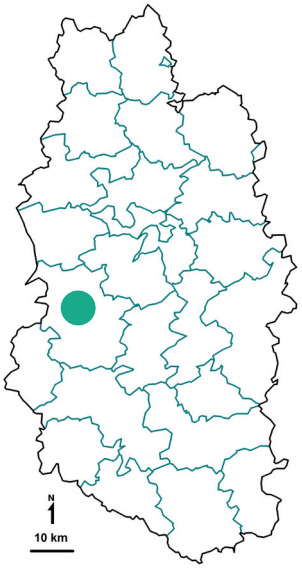

Calendrier de mise en oeuvre :

Exemple de la dernière maison construire à Vaubecourt (inférieure à 100 m²) :

Début de la fabrication : Début Août 2013

Fin de construction : Fin Décembre 2013 soit 5 mois

Descriptif du projet :

Mr COMMANDOUX est auto-entrepreneur. Il fabrique, construit et assemble en moyenne un kit d'auto-construction par an dans le département de la Meuse.

Au regard des enjeux du développement durable et de la transition énergétique, l'idée est de proposer des maisons écologiques, basse consommation et bioclimatiques pour l'auto-construction.

Concernant les matières premières, les fournisseurs de paille sont locaux. L'ensemble des autres matériaux viennent d'entreprises les plus proches possible du lieu de fabrication du kit.

Ce kit est vendu environ 350EUR/m² s'il est prévu de l'installer sur une dalle béton, ou environ 400EUR/m² s'il est prévu de réaliser une dalle bois paille en supplément, c'est à dire que la maison est fixée sur des pilotis de béton.

Il revient à la charge des propriétaires de réaliser l'assemblage du kit et de l'intérieur de l'habitation qui se fait la plupart du temps avec l'aide de Mr Commandoux qui propose de participer contre rémunération.

Partenaires techniques et leurs rôles:

Il fabrique seul les kits dans son atelier, et aide ses clients à l'assemblage du kit sur le site souhaité.

Cette initiative est en totalité d'origine privée.

Montant de l'action et partenaires financiers:

100% d'autofinancement par les propriétaires

Les points forts à retenir :

- L'utilisation de matériaux naturels permet de travailler avec des producteurs locaux (bois, paille, matériel agricole etc…)
- Les maisons sont proposées à un prix raisonnable grâce à la méthode de kit + auto construction, permettant à la population peu aisée de devenir propriétaire.
- L'entreprise fait fonctionner l'économie locale au maximum (sous-traitance de l'assainissement par une entreprise meusienne…)
- Ce mode de construction est parfaitement durable : La paille compressée a une meilleure résistance au feu que le bois. C'est par ailleurs, un excellent isolant thermique, mais qui, comme tout matériau végétal, doit être protégé de l'eau liquide ou des excès de vapeur d'eau.

Les difficultés rencontrées :

- Pas de difficultés particulières rencontrées pour le moment

Évaluation de l'action :

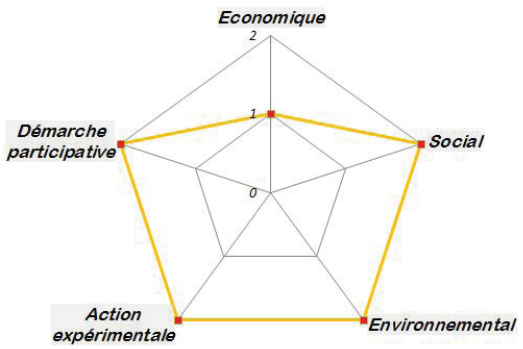

Ressources nécessaires :

	+	+ +	+ + +
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			

ATLAS DD en Meuse

ATLAS DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MEUSE
VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

[Communauté de Communes du Pays de Revigny]

Mesure d'accompagnement pour les parents utilisant des couches lavables pour leurs enfants

Objectif du projet :

Accompagner les parents désireux d'utiliser les couches lavables, action faisant partie du programme local de prévention, en vue de réduire les déchets ultimes coués à l'incinération.

Contact :
Sandrine DROUOT
Chargée mission déchets
dechetsmenagers@copary.fr

Coordonnées :
2, place Pierre Gaxotte
55800 Revigny-sur-Ornain
Tél: 03.29.78.75.69

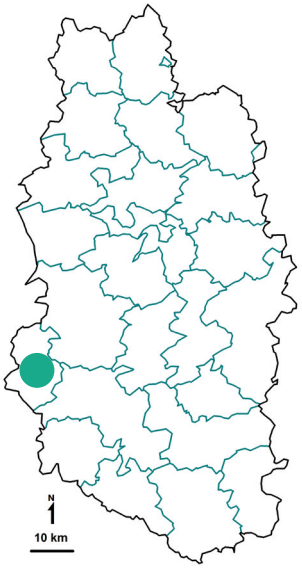

Calendrier de mise en oeuvre :

A partir du 1er janvier 2010

Descriptif du projet :

« Les couches jetables sont à l'heure actuelle le type de changes le plus utilisé en France. Elles représentent 40 % des ordures ménagères d'une famille ayant un enfant entre 0 et 2 ans. Dans l'objectif de réduction de la production d'ordures ménagères, il paraît donc intéressant d'étudier une alternative plus écologique : les couches lavables. En perte de vitesse depuis l'avènement des couches jetables dans les années 1950, la production des couches jetables reprend depuis une dizaine d'années grâce, la plupart du temps, à de petites PME de proximité. Plus modernes, plus pratiques, plus fiables et confortables, elles ont bien évoluées depuis les langes d'autrefois.

Toutefois, une grande partie de nos citoyens hésitent à faire le pas. Image « babacool», gros investissement de départ, aspects dégradants et autres préjugés sur les couches lavables empêchent aujourd'hui leur popularisation. » (source ADEME Lorraine)

Pour quelles économies ?

L'ADEME a évalué les économies financières faites sur 2 ans et demi, temps moyen d'utilisation des couches par un bébé, de la solution d'achat de 20 couches lavables (réutilisables 300 fois) au lieu des 5500 couches jetables « traditionnellement » utilisées.

Le coût des couches jetables a été calculé à partir d'un prix moyen unitaire (évalué sur 50 références). Le prix de revient des couches lavables tient compte du prix moyen des différentes composantes de celles-ci (culotte, partie absorbante et feuillet) évalué sur une dizaine de références et du coût des lessives supplémentaires sur la période d'utilisation des couches.

Il a ainsi été évalué qu'en moyenne le coût d'utilisation des couches lavables était d'environ 30% inférieur à celui des couches jetables (1 100 € contre 1 600€).

Au 1er janvier 2009, la Communauté de Communes du Pays de Revigny a mis en place la collecte des déchets en « pesée – embarquée ».

Les couches représentant un poids et un volume important, la COPARY a décidé d'accompagner les parents utilisant des couches lavables pour leurs enfants en leur versant une subvention pour l'achat de couches lavables.

Un kit complet de couches lavables a été acheté avec le RAM (50 % budget déchet - 50 % budget RAM) afin de le présenter aux familles lors des réunions.

Partenaires techniques et leurs rôles:

Des réunions d'information sur les couches lavables sont proposées 1 à 2 fois par an, où en partenariat avec le RAM, l'association « Mon bébé autrement » et les familles qui utilisent les couches lavables viennent partager leur expérience.

Montant de l'action et partenaires financiers:

La participation de la COPARY est de 30% du montant de la dépense subventionnable plafonnée à 300,00 € TTC par an et par enfant sur 2 ans.

Estimation ADEME (6 changes / jour)	Couches jetables	Couches lavables
Investissement	1 600 € *(P.U. moyen 0,29 €)*	720€ *(20 couches lavables)*
Coût des lessives supplémentaires	-	370 € *(2 lessives supplémentaires / semaine)*
Total	**1 600 €**	**1 090 €**

Bilan écologique (2)

	1000 couches jetables	1000 changes de couches lavables
Matière première (kg)		
Production de polymères	13,38	
Production de papier	98,20	
Production de coton		2,09
Production de lessive		29,26
Total	**111,58**	**31,34**
Energie (kWh)		
Production	1012,46	169,45
Lavage		425,52
Total	**1012,46**	**594,97**
Eau (m³)		
Production	19,82	2,42
Lavage		7,41
Chasse d'eau		4,48
Total	**19,82**	**14,31**
Déchets solides (kg)		
Liés à la production	6,35	1,81
Après utilisation	194,14	24,95
Total	**200,49**	**26,76**

(1) *Evaluation ADEME Lorraine*

(2) *Source : Thèse de Anne-Sophie OURTH (Belgique)*

Les points forts à retenir :

- Les économies réalisées sur toute la durée d'utilisation (de la naissance à la propreté) sont conséquentes : réduction des coûts de moitié, voire du tiers par rapport aux jetables.
- Sur le plan écologique, il permet de réduire considérablement la quantité de déchets, ce qui semble primordial à l'heure où l'environnement est au coeur des préoccupations.
- Il semblerait que les couches lavables en fibres naturelles réduiraient les risques d'allergies et d'irritations pour la peau des bébés.

Les difficultés rencontrées :

- Encore beaucoup de réticences de la part des parents.

Évaluation de l'action :

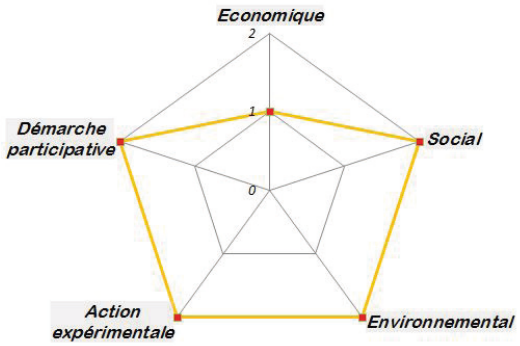

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			

[Bar-le-Duc]
AMAP Le jardin de Cérès

Objectif du projet :

Garantir le maintien d'une agriculture paysanne, locale, bio, en lien physique avec les consommateurs.

Contact :
Mélanie FAGOT,
Présidente de l'AMAP

Coordonnées :
«Le jardin de Cérès»
5, rue du Dr Neve
55000 Bar-le-Duc
contact@lejardindeceres.org

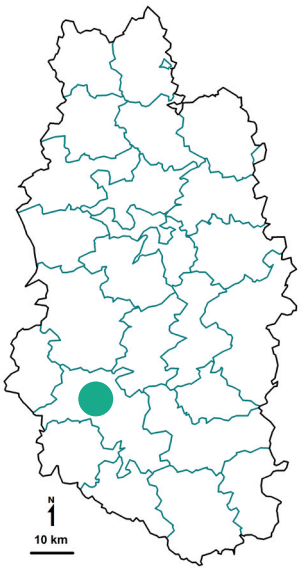

Calendrier de mise en oeuvre :

Création en 2011. La distribution des paniers a lieu tous les jeudis de 17h30 à 19h

Saisonnalité:

- Légumes : mai à décembre environ
- Fromages de chèvre : mai à novembre environ
- Viande de bœuf, volailles, œufs et pain : toute l'année

Descriptif du projet :

Le projet est né de deux mouvements convergents : celui de nombreux producteurs locaux, qui souhaitent s'installer en bio ou se développer, et celui des consommateurs qui souhaitent se rapprocher de leurs producteurs.

L'AMAP a pris la forme d'une association 1901, créée à la suite de la première réunion d'information à Mussey, sous la présidence de Christophe Mécrin, porteur du projet. Autour de lui se sont mobilisés des consommateurs, à la fois pour l'enjeu environnemental mais aussi pour partager ces valeurs.

Un conseil d'administration a été élu.

A travers cette création, plusieurs objectifs peuvent être mis en avant:

Objectif stratégique : garantir le maintien d'une agriculture paysanne, locale, bio, en lien physique avec les consommateurs.

Objectifs opérationnels : faire connaître les aléas de la production agricole et d'élevage aux consommateurs, améliorer la qualité des produits par l'avis en direct des consommateurs, favoriser les échanges entre producteurs et consommateurs, promouvoir l'agriculture paysanne locale et bio.

Les principes de l'AMAP à Bar le Duc :

- agriculture de proximité, circuit court, produits bio et de saison ;
- contrat engageant l'AMAPien sur l'année, paiement à l'avance ;
- producteur libéré des contraintes et aléas de commercialisation de ses produits ;
- prix contractuel calculé non en fonction des prix du marché mais des coûts d'exploitation ;
- partage des risques et des bénéfices : en cas de bonne récolte, le panier est plus gros, dans le cas contraire il est plus petit (variation plus ou moins un tiers par rapport à la prévision) ;
- distribution hebdomadaire organisée par l'association (donc par tous) ;
- engagement de l'AMAPien à participer à la vie de l'exploitation (coups de main au paysan, journées à la ferme organisées par l'association) ;
- nécessité absolue d'une très bonne communication entre paysan et AMAPiens ;
- vie associative : bureau élargi (doublement de chaque poste), activités (échange de recettes, ateliers de cuisine, …) ;
- possible élargissement à d'autres produits et producteurs (avec mise en place à chaque fois d'une sorte de « sous-association » qui gère contrat, distribution, liens avec le producteur, journées à la ferme, …)

Partenaires techniques et leurs rôles:

- La Ferme Courtois : Viande de Bœuf Bio
- Le Pain de La Magère, près de Courcelles-en-Barrois, à 24 km de Bar le Duc : Pain Bio
- La Ferme du Vallet Bona à Meligny le Grand : Légumes et fruits Bio
- Les Volailles d'Hargeville : Volaille et Œufs Bio
- La Chèvrerie de Chaillon : Fromage de Chèvre Bio
- Centre Social Libération à Bar le Duc pour la mise à disposition gratuite du local
- ...

Les points forts à retenir :

– Diversité des producteurs,
– Diversité des amapiens depuis 18 mois
– Qualité globale des produits

Les difficultés rencontrées :

– Beaucoup de travail pour les bénévoles
– Local trop petit
– Nécessité de recadrer fréquemment certains producteurs et amapiens qui auraient vite tendance à se positionner en relation de service et non en co-production de service.

Évaluation de l'action :

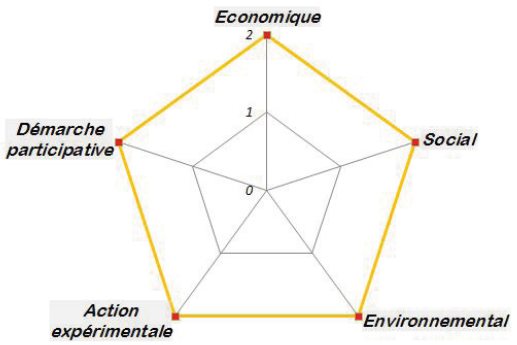

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			

[Pays Barrois]
Mise en place de circuits courts de production alimentaire

Objectifs du projet :

Cette action a pour objectif de stimuler le développement économique local en favorisant la création de nouveaux débouchés agricoles, la diversification agricole et des activités de transformation des produits bruts. Le projet a également une dimension sociale en ayant pour objectif de rapprocher le consommateur du producteur, de sensibiliser les convives au bien manger et à la consommation durable. Concernant la restauration collective, le Grenelle de l'Environnement s'est fixé pour objectifs 20% de produits biologiques en restauration collective publique d'ici 2012.

Contact :
Emeric DUMONTET,
Chargé de mission PCT

Coordonnées:
46 bd Raymond Poincaré
55000 Bar le Duc
Tél : 03.29.75.58.00
emeric.dumontet@paysbarrois.com

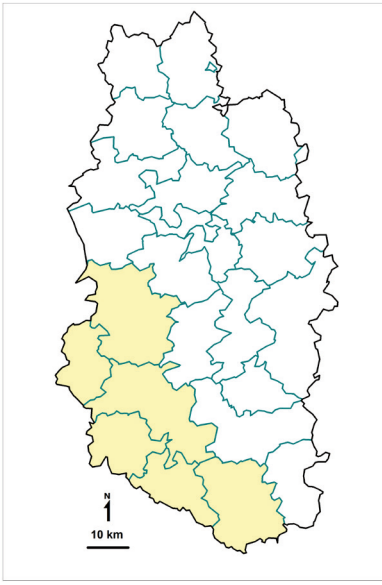

Descriptif du projet :

Le Pays Barrois mène actuellement des programmes stratégiques sur son territoire tels que le Plan Climat Territorial.

La mise en place de circuits courts de production alimentaire répond aux objectifs du plan climat avec comme ambition de limiter les émissions de gaz à effet de serre :

- en rapprochant la production agricole locale des lieux de consommation et ainsi limiter les émissions de gaz à effet de serre dûes aux transports.
- en favorisant la consommation de produits de saisons et ainsi limiter l'utilisation des serres agricoles énergivores.
- en intégrant les produits biologiques.

Le territoire du Pays Barrois s'est proposé comme :

- territoire d'expérimentation pour structurer une nouvelle filière, celle des circuits courts alimentaires et de proximité. L'objectif est d'accroitre l'approvisionnement des cantines scolaires du Pays en produits locaux, de saisons et de qualités et avec un minimum d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur.
- coordinateur de l'action de structuration de la filière. Il accompagne et coordonne les différents partenaires. Il porte le projet et assure le lien avec le programme Leader.
- appui technique, juridique, méthodologique au profit des élus des communes du territoire pour les accompagner dans leurs démarches et ainsi favoriser l'incorporation des produits de proximité dans les Restaurations Hors Domicile.

Le programme d'actions est le résultat d'une démarche collective qui se décline comme suit :

- état des lieux de la demande et analyse de l'offre, en lien avec la logistique existante sur le Pays (transport, légumerie, stockage, atelier de transformation)
- Cette action, financée par le syndicat mixte du Pays Barrois et le programme européen Leader, et réalisé par l'EPL Agro de la Meuse (CFPPA), a pour objectif de connaitre précisément la consommation de la restauration collective du Pays et l'offre alimentaire de proximité disponible. L'analyse de la logistique existante doit permettre de connaitre précisément les atouts du Pays et d'aboutir à des propositions concrètes concernant l'approvisionnement des denrées.
- Education et sensibilisation des convives aux bienfaits des produits locaux.
- Le syndicat mixte du Pays Barrois a commandé 10 journées de sensibilisation à destination des enfants sur la question du « bien manger et de la consommation durable ». Ces journées de sensibilisation, dont l'objectif est d'aborder les thèmes de la nutrition, de l'éveil aux goûts et aux sens, de la consommation durable (circuits courts, gaspillage alimentaire, tri des déchets…) sont réalisées par l'association Meuse Action Qualité (MAQ).
- Organisation d'un colloque pour sensibiliser l'ensemble des acteurs de la filière. Appui-formation, conseil aux prescripteurs et

gestionnaires : cette action consiste à sensibiliser les gestionnaires et les prescripteurs sur la nécessité d'intégrer la démarche des circuits courts alimentaires, et de les accompagner dans leurs démarches en facilitant la relation entre les différents protagonistes.

- Appui-formation, échanges de pratiques-conseil aux chefs cuisiniers: l'objectif est d'accompagner les cuisiniers dans la modification des pratiques que peuvent induire l'incorporation des produits locaux dans la restauration (nouveaux modes de cuisson, nouvelles organisation du travail…).
- Appui-formation aux producteurs: la chambre d'agriculture de la Meuse propose des journées de formation à destination des producteurs : Présentation des nouveaux débouchés que représente la restauration collective (exigences, nécessités de s'organiser pour approvisionner les cantines scolaires). Accompagnement individuel et collectif des producteurs qui souhaitent intégrer la démarche circuits courts.
- Organisation d'un voyage d'étude dont l'objectif est de découvrir des pratiques similaires sur d'autres territoires, d'observer la structuration de la filière.

Un premier repas 100% local s'est tenu le 25 juin 2013 sur la communauté de communes de Triaucourt Vaubécourt. Cet événement a été l'occasion de se lancer et d'initier une démarche concrète d'approvisionnement de la cuisine centrale en produits issus des circuits courts. Suite à ce repas, 3 conventions entre 3 producteurs locaux et la Codecom ont été signé pour un approvisionnement régulier en produits locaux et de saisons . Pour ce faire, une étude des tarifs et des coûts ont été effectués entre les producteurs, la gestionnaire de cuisine et la cuisinière afin de connaitre les attentes de chacun. Cela permet aux producteurs de planifier ses productions et ses cultures en fonction des besoins et quantités prédéfinis par la cantine scolaire. Dans le cadre de ces conventions, l'objectif est d'inclure une crudité tous les 15 jours, et du poulet fermier et des saucisses très régulièrement.

Le conventionnement permet :

- une récurrence d'achat et un engagement ferme.
- d'avoir une vision à moyen et long terme pour le producteurs qui planifie ses productions et ses récoltes.

Pays Barrois

Partenaires techniques et leurs rôles:

Ce projet s'inscrit dans une dynamique partenariale en mobilisant de multiples partenaires : les élus du territoire, Paysan Bio Lorrain, l'association Meuse Action Qualité, le groupement d'achat Meusien « Au marché des écoles », le Conseil Général de la Meuse, l'EPL Agro de la Meuse, la chambre d'agriculture de la Meuse.

- Conseil Général de la Meuse : formation des cuisiniers des collèges et mise en place d'une politique financière incitative pour faciliter l'introduction de produits locaux dans les cantines.
- EPL Agro de la Meuse : travail sur la logistique et la transformation des productions (comment valoriser les productions agricoles en 4 ème gamme)
- Meuse Action Qualité : sensibilisation des convives au bien manger et à la consommation durable.
- Chambre d'Agriculture : formation des producteurs aux circuits courts alimentaires, mise en place d'un groupe de producteurs motivés pour répondre aux demandes des cantines…
- Pays Barrois :
  - Etude de modélisation pour approvisionner les cantines scolaires
  - Structurer le territoire pour mettre en place les infrastructures nécessaires pour faciliter l'introduction des produits locaux,
  - Mise en place des outils logistiques sur le territoire pour faciliter l'introduction des produits locaux,
  - Sensibilisation des élus et des techniciens pour favoriser l'approvisionnement local,
  - Portage du programme européen Leader qui permet le financement d'actions ayant trait au circuits courts.

Montant de l'action et partenaires financiers:

L'action multipartenariale est financée en partie par les porteurs d'actions qui ont intégré la thématique des circuits courts dans leurs politiques structurelles. Le programme Leader permet également le financement d'actions (voyage d'étude, modélisation, animations sur le bien manger et la consommation durable, mobilisation de producteurs par la Chambre d'Agriculture.)

Le SRAL finance également une partie des animations dans les écoles sur le « bien manger et la consommation durable ».

Les points forts à retenir :

- L'implication des élus reste le point central pour développer ce type de pratiques. Il est indispensable que les élus affirment clairement leurs volontés.
- Nécessité de réussir à fédérer un groupe de producteurs capables de travailler ensemble et de mutualiser les coûts logistiques.
- Nécessité de faire se rencontrer gestionnaires et producteurs pour définir conjointement les productions à mettre en culture.

Les difficultés rencontrées :

- Nécessité de former les agriculteurs aux marchés publics.
- Difficulté de toucher l'ensemble des établissements de RHD. Les systèmes d'organisations des cantines scolaires, par exemple ne sont jamais uniformes (certaines écoles passent par les collèges, des maisons de santé, des sociétés extérieures…)

Évaluation de l'action :

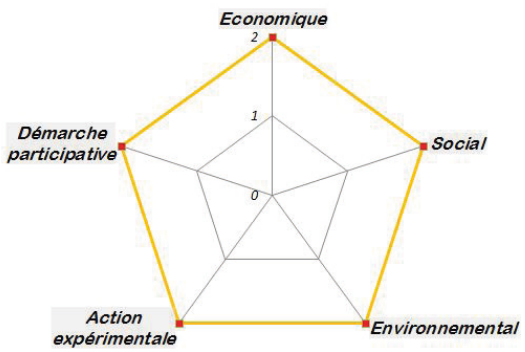

Ressources nécessaires :

	+	+ +	+ + +
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			